

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 juillet 2020 à 16 h 00

AUJOURD'HUI seize juillet deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 juillet 2020, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Lactitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Alexis BLONDEAU à Eric FAIDY

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

*Madame Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°3.*

*Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°17).*

*Madame Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°17.*

*Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°17.*

*Monsieur Samir EL BAKKALI quitte la séance avant le vote de la question n°28 et donne pouvoir à Madame Magali GALLAIS.*

*Madame Estelle BRUANT arrive avant le vote de la question n°32.*

Rapport N° 30

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A UN ORGANISME PUBLIC

***Ne prend pas part au vote : Jean Pierre BRENAS en tant que membre du Conseil d'Administration de l'Université Clermont Auvergne au titre de la Région.***

La Ville consacre une ligne budgétaire dédiée aux demandes de subventions exceptionnelles aux organismes publics d'un montant de 14 350 euros.

Il vous est demandé de bien vouloir vous prononcer sur l'attribution de la subvention suivante :

### **UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE**

Le Pôle Entrepreneuriat Étudiant Auvergne devenu Clermont Auvergne Pépite sollicite la Ville de Clermont-Ferrand pour un soutien financier à hauteur de 1 500 euros pour la participation à l'édition 2020 du Prix étudiant entrepreneur (catégorie « Au-delà des frontières »).

Ce prix « Au-delà des frontières » est né en 2013 et vise à soutenir le projet collectif piloté par Clermont Auvergne Pépite et à récompenser le meilleur projet de création d'entreprise à dimension internationale.

Il cible les étudiants et jeunes diplômés de l'ensemble du territoire issus de différentes formations porteurs d'un projet fictif ou réel de l'Université Clermont Auvergne. En 2020, Clermont Auvergne Pépite a recensé 60 projets, dont 27 retenus, présentés devant un jury de professionnels composé de partenaires, institutions, entreprises et structures d'accompagnement et incubateurs.

Dans la mesure où les objectifs de ce prix correspondent aux ambitions de la Ville en matière d'enseignement supérieur et de relations internationales, il est donc proposé de poursuivre le soutien de la Ville à cette action.

**Budget prévisionnel : 1 500 euros**  
**Subvention allouée en 2019 : 1 500 euros**  
**Subvention sollicitée : 1 500 euros**  
**Subvention proposée : 1 500 euros**

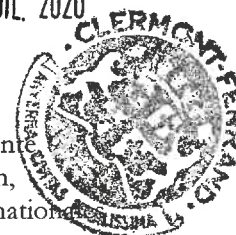
### **DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21 JUIL. 2020

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjoint à la Vie universitaire et étudiant  
Réseaux international des villes Michelin,  
Affaires européennes et Relations internationales



Jérôme AUSLENDER